

Hospitalisation (y compris maternité)	Formule 3	Formule 4	Formule 5	Formule 6
Honoraires de soins Montant de remboursement correspondant aux honoraires des professionnels de santé adhérant au DPTAM Pour les Professionnels de santé n'adhérant pas au DPTAM : voir le tableau de garanties complet Selon votre formule, bénéficiez du Bonus Fidélité La 2ème année vos soins remboursés jusqu'à 375% Dès la 3ème et les suivantes jusqu'à 400%	200%	250%	300%	350%
Forfait chambre particulière Profitez d'une chambre particulière en cas d'hospitalisation. Et en plus vous disposez d'un forfait de 5€/jour pour vos frais de TV/wifi. Détail des forfaits à télécharger ci-dessous	45€/jour	60€/jour	75€/jour	90€/jour

Soins courants	Formule 3	Formule 4	Formule 5	Formule 6
Honoraires médicaux de généralistes et spécialistes (consultations, radiologie, imagerie, échographie, actes techniques et de spécialités). Les montants de remboursement indiqués concernent les professionnels Adhérant au DPTAM Pour les Professionnels Non adhérant au DPTAM : voir le détail du tableau ci-dessous	150%	200%	250%	300%
Analyses et examens en laboratoires	150%	200%	250%	300%
Médicaments remboursés par le Régime Obligatoire remboursés par le Régime Obligatoire	100%	100%	100%	100%

Optique	Formule 3	Formule 4	Formule 5	Formule 6
Equipements à tarifs libres : Monture et verres complexes Monture et verres hors 100% santé, classe B. Au moins un verre complexe (par an et par bénéficiaire)	275€	350€	425€	500€
Lentilles remboursées ou non par le Régime Obligatoire (par an et par bénéficiaire)	100% +75€	100%+100€	100%+150€	100%+175€

Dentaire	Formule 3	Formule 4	Formule 5	Formule 6
Prothèses dentaires à tarifs libres Selon votre formule, bénéficiez du Bonus Fidélité Dès la 2ème année et les suivantes vos prothèses remboursées jusqu'à 350 %	225%	275%	325%	375%
Frais dentaires non remboursés par la Sécurité sociale Prothèses dentaires, orthodontie, facettes, parodontologie et implantologie non remboursés par le Régime Obligatoire, par an et par bénéficiaire	150 €	200 €	250 €	300 €

Bon à savoir : Une limite de garanties de 1 100 € est applicable en Formule 4, de 1 600 € en Formule 5 et de 1 800 € en Formule 6

Aides auditives (par oreilles)	Formule 3	Formule 4	Formule 5	Formule 6
Equipement à tarifs libres avec entretien	150%	200%	250%	300%

Prévention & bien-être	Formule 3	Formule 4	Formule 5	Formule 6
Médecines douces ostéopathie, chiropractie, éthiopathie, homéopathie, naturopathie, diététique, podologie, pédicure. Dans la limite d'un forfait annuel par personne Selon votre formule, bénéficiez du Bonus Fidélité Dès La 2ème année jusqu'à 140 € Dès la 3ème et les suivantes jusqu'à 160 €	60 €	80 €	100 €	120 €